



STAGE SYNDICAL

Jeudi 28 novembre 2024 de 9h à 16h30

Au lycée Bouchardon, salle A130 -1ier étage
16 rue Youri Gagarine - BP 2085 - 52903
CHAUMONT.

STAGE AESH

- Quelles sont les missions des AESH ?
- Quels sont les droits des AESH ?
- A quelles aides peuvent-ils prétendre ?
- Quelles sont les revendications de la FSU ?

Comment s'inscrire ?



Deux étapes à effectuer le plus tôt possible (au moins un mois à l'avance) :

1. s'inscrire sur la page « [Stages syndicaux : Consultation et inscription](#) » de la FSU Haute-Marne.
2. et imprimer la demande d'autorisation d'absence qui est à transmettre par voie hiérarchique.

En cas de difficulté, contacter la FSU Haute-Marne par mail fsu52@fsu.fr

LE STAGE S'ADRESSE AUX SYNDIQUES ET NON SYNDIQUES.

VOUS POUVEZ Y ASSISTER DE DROIT SANS PERTE DE SALAIRE si vous faites la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date de stage, et ce, jusqu'à 12 jours par an.



ATTENTION ! Inscription avant le 28 octobre